

Lyon, le 10 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON PRÉSENTE SES 10 PREMIERS CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Encadrement des loyers, régie publique de l'eau, RSA jeunes, avenir de la Cité de la Gastronomie, sécurisation des abords des établissements scolaires... Ce jeudi 9 juillet 2020, Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon a établi ses 10 chantiers prioritaires pour l'été 2020.

Ce jeudi 9 juillet 2020 s'est tenue la première réunion de travail du nouvel exécutif de la Métropole de Lyon. Dix premiers chantiers ont ainsi été identifiés et seront lancés dès cet été.

Pour Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon, « *ces dix chantiers doivent nous permettre, dès cet été, d'impulser des premières actions fortes pour transformer notre territoire. Nous sommes dès aujourd'hui au travail pour que cette Métropole soit écologique et solidaire.* »

1- Logement : Encadrement des loyers et chasse aux marchands de sommeil.

Face à l'augmentation continue des prix du logement sur le territoire, le nouvel exécutif souhaite porter une politique volontariste afin que chaque habitant puisse accéder à un logement digne, abordable et de qualité.

La Métropole a lancé la procédure d'encadrement des loyers et déposera, dès cet été, auprès des services de l'État un dossier afin de pouvoir lancer dès 2021 cet encadrement dans les zones en tension. Une « **brigade logement** » sera chargée de contrôler et de faire respecter les nouvelles règles ainsi que celles qui s'appliquent aux locations de logements meublés (type AirBnb). Cette brigade sera également chargée de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

2- Eau : Lancement du groupe de travail pour la mise en régie publique du service de production et de distribution de l'eau.

Afin de rendre plus abordable ce service pour les habitants et mieux préserver la ressource en eau, Bruno BERNARD souhaite **le retour en régie publique de la production et de la distribution d'eau potable sur le territoire**. Un groupe de travail va être créé dès cet été dans cette optique.

3- Voirie : Sécurisation des points noirs cyclistes et des abords des établissements scolaires.

Dès cet été, les « points noirs cyclistes » seront sécurisés grâce à **l'installation d'aménagements d'urbanisme tactique**.

La Métropole lancera également, en lien avec les communes concernées, des études pour mettre en place des zones « apaisées » aux abords des écoles et des collèges afin d'assurer la sécurité des élèves.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 336 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse

4- Expérimentation du « RSA jeune ».

Alors qu'un jeune sur cinq en France vit sous le seuil de pauvreté et que la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver la situation de nombreux jeunes précaires, la Métropole de Lyon va solliciter l'autorisation de l'État pour **expérimenter un RSA jeunes**.

5- Optimisation et modernisation des procédures d'urbanisme.

La Métropole veut accélérer **les procédures d'instruction des permis de construire** afin de faciliter les projets d'aménagement.

6- Lancement d'une campagne de sensibilisation aux gestes de tri et au compostage

Le budget consacré à la sensibilisation sera porté de 1 million à 5 millions d'euros. Des ambassadeurs du tri seront recrutés. Par ailleurs, la Métropole en lien avec les communes volontaires lancera des expérimentations sur le tri et la valorisation des biodéchets dès cet automne.

7- Cité Internationale de la Gastronomie

Alors que l'exploitant de la Cité Internationale de la Gastronomie a annoncé cette semaine l'arrêt de son activité, l'avenir du lieu sera étudié en lien étroit avec les parties prenantes du projet, dont les mécènes. La réouverture rapide au public du Grand Dôme est par ailleurs en cours d'étude.

8- Revitalisation des centres-villes

L'équilibre des territoires est au cœur du projet politique porté par le nouvel exécutif. Dans ce cadre, la Métropole va soutenir **la rénovation des centres-villes du territoire et la redynamisation des commerces de proximité**.

9- Soutien au tourisme

La Métropole de Lyon organisera à la rentrée des assises des acteurs du tourisme du territoire durement frappés par la crise sanitaire.

10- Lancement d'une cellule de suivi des crises sanitaires (COVID, canicules, pics de pollution...)

Enfin, dernier chantier prioritaire, la mise en place **d'une cellule de suivi des crises sanitaires** qui touchent ou peuvent toucher le territoire (COVID, canicule, pics de pollution...). Elle aura pour objectifs de préparer le territoire à ces défis et **d'organiser sa résilience** avec l'ensemble des acteurs institutionnels et socioéconomiques.